UKIP · GROUPE EFDD · ROYAUME-UNI · ARGENT PUBLIC

# Nigel Farage

Eurodéputé (1999-2020), chef de l'UKIP puis du Brexit Party — affaire Assistant parlementaire payé par le Parlement mais au service de l'UKIP

**SANCTIONNÉS PAR LEUR ASSEMBLÉE**

Pas une décision de justice : une sanction disciplinaire votée par l'Assemblée nationale, le Sénat ou le Parlement européen, publiée officiellement.

## Ce qui est reproché

Les auditeurs du Parlement européen ont estimé que son assistant Christopher Adams, payé sur fonds européens, était aussi responsable national de l'UKIP, alors qu'un assistant à temps plein ne peut pas être rémunéré pour un travail au profit d'un parti national. Son contrat a été suspendu. À partir du 1er janvier 2018, le Parlement a retenu la moitié de son indemnité pour récupérer environ 40 000 euros. Il a parlé de règle « arbitraire ».

## Où en est la justice

> **Recouvrement décidé par le Parlement européen. Aucune décision de justice contraire trouvée.**

## Source

PARLEMENT EUROPÉEN, JANVIER 2018 ; POLITICSHOME ; THE BRUSSELS TIMES

https://www.politicshome.com/news/article/nigel-farage-docked-half-mep-salary-to-reclaim-misused-public-funds
https://brusselstimes.com/45894/the-european-parliament-will-cut-nigel-farage-s-salary-by-half

Notre règle : une affaire n'entre dans ce dossier que si une décision de justice, une procédure officielle ou un rapport public en atteste. Tant qu'une condamnation n'est pas définitive, la personne est présumée innocente. Quand quelqu'un est relaxé, on le dit aussi. État au 3 novembre 2026. Une erreur, une décision plus récente ? Écrivez à contact@partirealiste.fr, on corrige.
partirealiste.fr/scandales-europe